



Le rôle de l'Administration

La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue dans l'Administration adoptée le 12 novembre 1996 devait guider l'Administration dans l'application des dispositions de la Charte concernant la qualité et le statut de la langue française. Elle déclarait que le gouvernement se dotait d'une politique constante à la qualité de la langue, qu'elle voie à promouvoir un français de qualité dans les communications de tous ordres et qu'elle veille notamment à utiliser les termes et expressions normalisés par l'Office.

Force est de constater que l'Administration ne joue pas toujours de manière satisfaisante son rôle d'exemplarité en la matière. Les ministères et les organismes de l'Administration ont-ils toujours une politique linguistique à jour, connue de tout le personnel et scrupuleusement suivie? Ces politiques sont-elles déposées périodiquement auprès de l'Office québécois de la langue française pour évaluation, mise à jour et approbation? Qui porte la responsabilité de la qualité de la langue utilisée dans les communications des ministères et des organismes?

Est-ce que la direction des communications des ministères et des organismes assume seule la responsabilité de la qualité du travail de ses professionnels et professionnelles? La haute direction des ministères et des organismes est-elle partie prenante de ce souci de qualité? Et enfin, l'Office est-il un partenaire véritablement engagé dans ce dossier auprès des ministères et des organismes de l'Administration?

Cette responsabilité de l'Administration doit sans cesse être exercée par le personnel de notre fonction publique. Le service public mérite l'excellence en matière de communication en français. C'est la volonté fortement affirmée par l'Assemblée nationale. Peut-être conviendrait-il de nommer plus spécifiquement un commissaire à la langue française relevant de l'Assemblée nationale qui, tout en recevant les plaintes des citoyens et des citoyennes, veillerait activement à la qualité du français de l'Administration et jouirait de l'autorité nécessaire pour réussir cette importante mission. L'Office pourrait se consacrer, avec un nouvel élan, à son mandat visant la francisation des immigrants et des entreprises.

La toponymie et le respect des pratiques d'une langue



La radiation du toponyme « rue Amherst » et son remplacement par une appellation d'origine amérindienne est la bienvenue en raison de la réputation sulfureuse du général britannique en l'honneur de qui cette rue avait été nommée et de la nécessité de faire place à des réalités propres aux premiers habitants de Montréal et de l'Amérique. Il est cependant deux points qu'on aurait dû éclaircir avant de lancer « rue Atateken » : la formulation du toponyme et la graphie du spécifique.

La notion (*atateken*) mise sous les projecteurs serait la fraternité ou la sororité. En français, on dirait pour l'illustrer « rue de la Fraternité » comme on dit « rue de la Bravoure ». Le toponyme amérindien devrait prioritairement utiliser une formule similaire : « rue de l'Atateken ». Écrire « rue Atateken », sans insérer la préposition, laisse croire qu'on honore une personnalité (comme on le fait avec « rue Donnacona » ou « rue Domagaya »). Il en va de même pour « avenue Taniata » (traduction de « ...des Peupliers ») sur la rive sud de Québec. Rectifier ces toponymes s'impose afin de gommer l'ambiguïté.

Par ailleurs, la graphie pourrait être sujette à révision. Lors de l'inauguration, on a dit que le mot se prononcerait « *atategen* » (*Le Devoir*, 22-23 juin, p. A 3). Il faudrait ajuster la graphie à l'oreille francophone et aux sons correspondants à la graphie. Dira-t-on « *a-ta-té-ken* » ou « *a-ta-té-jen* » ? Pour l'heure, on n'a pas fourni d'explication sur l'opération de transcription du mot amérindien vers la langue commune.

Les autorités toponymiques seraient bien avisées d'expliquer leur démarche et leur proposition tant aux riverains de la voie de circulation qu'à l'ensemble des citoyens.

Gaston Bernier

Dépaysement d'un procès

Afin de désigner le renvoi d'une affaire devant un tribunal dans un autre district judiciaire, on a souvent tendance au Québec à utiliser l'expression « changement de venue ». L'expression est une traduction littérale de *change of venue* et le changement peut être exigé si les proches d'un accusé ont des soupçons de partialité à l'égard du tribunal ou lui reprochent un parti pris.

M. Raymond Gagnier, membre de l'Asulf, a suggéré aux éditeurs du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) de noter l'existence de la notion de dépaysement en France et de la faire connaître ici. Les éditeurs du dictionnaire ont accepté la proposition. Le GDT privilégie maintenant l'utilisation de l'expression « dépaysement » et il déconseille la traduction littérale.

Invitation

Les membres du conseil d'administration vous invitent à consulter et à faire connaître le site web de l'Asulf (www.asulf.org) et sa page Facebook.

Hong Kong : comment prononce-t-on ce toponyme?

Comment prononcer en bon français les noms de villes et de territoires étrangers? Même en ce qui concerne les noms de villes françaises, la réponse n'est pas évidente, car l'orthographe peut induire en erreur. Dit-on : Montpeulier, Montpélier ou Montpeyé pour désigner Montpellier? A fortiori, connaître la prononciation de noms étrangers peut être encore plus difficile s'il n'existe pas de traduction pour ces noms, contrairement à ce qui est le cas pour Londres et Anvers, par exemple. En francophonie, la capitale allemande ne se prononce pas Berlinne. En revanche, on dit Bostonne en France, tandis qu'au Québec, on nasalise le « on ». En France, la baie d'Hudson sonne et résonne; au Québec, elle a son propre son.

Bref, les « règles » de prononciation des toponymes qui ne sont pas français sont incohérentes : le bon usage est rigide, mais il a souvent été façonné au hasard de l'histoire. Au Québec, on doit, sauf exception, suivre l'exemple francophone européen, lequel semble tendre au respect de la prononciation dans la langue d'origine, par opposition à la traditionnelle « naturalisation ». Si Jacques Brel chantait jadis : « C'est l'instant de triomphe où les Anglaises se prennent pour Véligneton », il s'agissait là d'un effet comique, à éviter.

Alors, quid de Hong Kong, qui fait les manchettes ces temps-ci? En France, en Belgique et en Suisse, on prononce systématiquement « hongue kongue » (le « on » est nasalisé). Cela est préférable au peu euphonique « ogne cogne » québécois, lequel reflète manifestement la prononciation anglaise.

François Brunet

Publications récentes



Un bonbon sur la langue; on n'a jamais fini de découvrir le français ! | Muriel Gilbert. Paris : La Librairie Vuibert, 2018. 219 p. Transcription d'une soixantaine de chroniques présentées à RTL en 2017 et 2018. L'autrice est correctrice au quotidien *Le Monde*. Ses textes sont délicieux.



La langue racontée; s'appropriier l'histoire du français | Anne-Marie Beaudoin-Bégin. S.I. : Éditions Somme toute, 2019. 150 p. L'autrice incite les locuteurs à prendre possession de l'histoire du français et à se l'approprier.

Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux
Vice-présidente : Lola LeBrasseur
Trésorier : Robert MacKay
Membres : Igor Anate
Lise Lachance
Jean-Guy Lavigne
Henri Rallon
Pierre Rivard
Sophie Tremblay

Secrétaire général

Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée; tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net
www.asulf.org

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction, numéro 78, septembre 2019

Rédaction : Gaston Bernier
Pierrette Vachon-L'Heureux

Révision : Danielle Langelier

Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X



Augustine Bussi eres et Joseph Lebeuf, lors de leur pr esentation le 20 mars 2019, au Patro de Charlesbourg

La semaine du fran ais en 2019... et en 2020

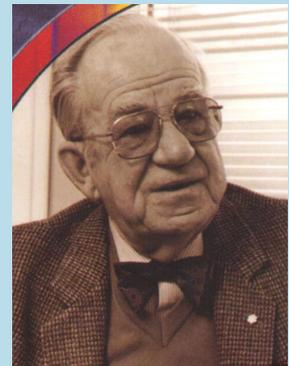
Une rencontre organis ee par Pierre Rivard et ses collaborateurs du Patro de Charlesbourg a constitu e le point d'orgue de la semaine du fran ais en mars dernier. On y a honor e deux amoureux de la langue, Augustine Bussi eres et Joseph Lebeuf, ex-enseignants et auteurs du livre *Le Pot aux roses*, destin e aux  el eves de 4^e et de 5^e secondaire. Les expressions courantes qui y sont pr esent ees sont expliqu ees et agr ement ees d'illustrations. L'activit e offerte aux adultes du Patro s'est inspir ee du livre.

L'Asulf, fi ere de s'associer  a de telles initiatives, invite ses membres  a se pr eparer  a la prochaine *Journ ee internationale de la francophonie* (ou *Journ ee de la langue fran aise*) (20 mars 2020) et  a faire part de leurs projets.

Un centenaire  a l'Asulf

M. Aim e Gagn e fait partie de l'Association depuis 1987 et il a  et e nomm e membre du comit e d'honneur en janvier 2013. Il a c elebr e ses **cent ans** le 29 mars 2019.

Ardent propagateur de la langue fran aise, il a fait partie de la Commission Gendron (1968-1972) charg ee de faire une enqu ete sur la situation de la langue. Il a publi e en 1998 *Le fran ais au-del a des mots* (Les  ditions Varia, 344 p.). Il y relate sa participation  a la question linguistique comme pr esident de la Commission d'appel de la francisation des entreprises (1979-1984) puis comme membre de l'Office de langue fran aise (1988-1994). Malgr e son grand  age, il est toujours bien portant. Il a l'esprit et la vivacit e d'un jeune homme. Les membres de l'Asulf  eprouvent le plus grand respect pour ce noble d efenseur de la langue. Il demeure, pour tous, un mod ele et un exemple vraiment stimulant.



Subvention de l'OQLF

L'Asulf a re u la subvention demand ee  a l'OQLF pour le projet d epos e par Pierre Rivard, l'un des administrateurs de l'Association.

En effet, une somme de 35 000 \$ a  et e allou ee pour la r ealisation du programme d'animation « Jouer contre les maux des mots... », lequel sera mis en  uvre dans trois patros (centres communautaires) de la ville de Qu ebec.

Nous nous r ejouissons de cette initiative tr es int eressante pour l'Asulf.

La pr esidente,

Pierrette Vachon-L'Heureux

Les dictionnaires de nos grands-parents

Le projet N enufar nous offre la consultation en ligne de l'int egralit e du *Petit Larousse illustr e* des ann ees 1906  a 1948. Comme me l'a avou e une amie qui fait de la r evision linguistique : « Une fois ouvert le coffre aux tr esors, j'y reste plong ee longtemps ! » Le site Internet (<http://nenufar.huma-num.fr>) pr esente les particularit es de l' volution de notre langue durant quatre d ecennies, car un mot, son  criture, sa signification,  evoluent et s'enrichissent au fil du temps. La description fine de la r ealisation fera la joie des « linguistes, historiens et sociologues » de la langue fran aise que nous sommes!

Andr e Cloutier, Montr al

Merci  a Usito

L'Asulf a remis aux deux gagnants du concours *L'Enseigne Joyeuse* de 2019 un abonnement au dictionnaire num erique *Usito*. Les  diteurs, que nous n'avions pas consult es pr ealablement, nous ont remis  a titre gracieux deux abonnements destin es  a Denis Patry (Beaumont) et  a Paul Rivard (Qu ebec). F elicitations aux deux gagnants et remerciements  a *Usito*.